

## Lettre d'informations n°11

### **Le bel été boursier ! Et maintenant ?**

**Du jamais vu depuis deux ans !** Cet été, le quotidien « les Echos » du 31 juillet affichait sur chaque article : « le titre X a bondi en bourse..., hausse spectaculaire de l'action Y,.... », etc.... .

Le soleil et ces bonnes nouvelles, voilà qui nous a offert un bel été !

Au bilan, une hausse du CAC 40 de 50% sur les niveaux les plus bas, grâce à un rallye qui a profité aussi bien aux actions qu'aux obligations convertibles, thèmes que nous avons privilégié très tôt dans cette optique de redémarrage.

#### ◇ **Et maintenant ?**

Les analystes divergent sur la durée de cette hausse : feu de paille ? Remontée durable ? Et fondée sur quels éléments économiques ?

Pour nous, la raison de ce redémarrage se situe au-delà de ces facteurs économiques :

- c'est l'expression d'un changement d'état d'esprit des investisseurs. Après avoir cédé au doute généralisé, ils prennent conscience que le système économique ne s'effondre pas, et que les entreprises continuent à progresser, profitant de la croissance de certaines zones géographiques (Asie, Inde, redémarrage américain,...),
- les banques centrales ont fournis énormément d'argent à bas prix, incitant les opérateurs à revenir vers les marchés boursiers à bon compte. Ces liquidités abondantes les incitent à investir dans les actions avec des risques réduits et des perspectives favorables de plus values,
- les signes de croissance, pour timides qu'ils soient, sont désormais plus nombreux et annoncent le début de la reprise, après une des crises les plus violentes et les plus longues (plus de deux ans) de notre histoire moderne,

Pour ces raisons, croissance forte ou non, la hausse boursière devrait, à nos yeux, se poursuivre en 2010, confortée par les résultats en hausse des économies mondiales.

#### ◇ **Comment en profiter ?**

Globalement, nous conseillons d'être investi sur les marchés boursiers, avec les réserves suivantes :

- la part actions peut se situer entre 20 et 55% selon vos objectifs personnels. Mais il y a nécessité de bien sélectionner les fonds pour leur capacité à accompagner cette hausse, comme nous l'avons fait avec Métropole Sélection (+34%), Agressor (+42%), DNCA Evolutif, par exemple, ou Carmignac Investissement Latitude (+25%),
- nous continuons à recommander les thèmes des OPA et rachats de grands groupes, avec la sicav gérée par la Compagnie Rothschild : saint Honoré Europe Synergie (+28%),
- la part restante pourra profiter des rendements et de la prudence de fonds comme Elan 2013 (+14%), ou Métropole Convertibles (+18%).

#### **ABC & Finances**

20 Rue Edouard Juvigny - 94 480 Ablon – France

Tél : + 33 6 07 68 12 74 - Fax: 09 72 11 24 64 - [contact@abc-finances.fr](mailto:contact@abc-finances.fr)

◇ **Mais aussi :**

Les avis d'imposition sont arrivés, c'est de saison ! Pour réduire son prochain impôt sur le revenu, c'est maintenant qu'il faut agir.

Deux moyens simples, éprouvés et rentables :

- Investir dans des FCPI/FIP

La souscription sur ces fonds donne droit à une réduction d'impôt de 25%.  
En investissant 5 000 €, la réduction d'impôt est de 1 250€.

A la sortie dans 8 ans, ce placement sera exonéré de plus values, et constituera un revenu complémentaire pour ses souscripteurs.

Nous travaillons depuis de nombreuses années avec 123 Venture et Alto Invest, deux spécialistes qui offrent qualité de gestion et rentabilité dans la durée,

- Souscrire à une opération dans le cadre de la loi Girardin Industrielle

Mécanisme inscrit dans la loi et réaffirmé en 2008, cette souscription offre une réduction d'impôt significative.

A titre d'exemple, pour un versement de 10 000€, la réduction d'impôt atteint 12 000€, soit 25% de rendement.

Les critères de sélection des programmes doivent être exigeants, car s'il y a beaucoup d'intervenants, moins nombreux sont ceux qui répondent à un cahier des charges professionnel : ancienneté, expérience, présence locale en Dom-Tom.

Les trois opérateurs avec lesquels nous travaillons permettent d'investir sur ces domaines avec confiance. Des clauses telles que garantie de la réduction d'impôt ou clause de non recours font partie d'ailleurs de leur contrat. Des éléments de nature à investir et à profiter de réduction de 25% sans inquiétude.

Utiliser ces placements, c'est aussi trouver de bons rendements à ses liquidités. Car le livret A, avec une rémunération de 1,25%, est désormais hors course, même pour y laisser dormir l'argent de son impôt sur le revenu. Alors pourquoi ne pas l'investir et obtenir une rémunération sous forme de réduction d'impôt ?

Bien cordialement,

**Jean-Noël Collas**

**ABC & Finances**  
20 Rue Edouard Juvigny - 94 480 Ablon – France  
Tél : + 33 6 07 68 12 74 - Fax: 09 72 11 24 64 - [contact@abc-finances.fr](mailto:contact@abc-finances.fr)